

## “49.3” – Haute fonction publique – Numérique

*Acteurs publics*

La Première ministre, Élisabeth Borne, à l'Assemblée nationale le 18 octobre 2023.

Photo : Xose Bouzas/Hans Lucas/Hans Lucas via AFP

La Première ministre, Élisabeth Borne, vient d'engager **la responsabilité de son gouvernement sur la première partie du projet de loi de finances (PLF) pour 2024**. C'est la treizième fois qu'Élisabeth Borne recourt au “49.3” pour faire adopter sans vote un texte à l'Assemblée nationale. Une motion censure a été déposée par les députés du Rassemblement national. Des députés de gauche en ont fait de même. Ces motions seront examinées ce vendredi 20 octobre. Si elles ne sont pas approuvées, alors la première partie du budget 2024 sera considérée comme adoptée par l'Assemblée nationale – Le ministre de la Transformation et de la Fonction publiques, Stanislas Guerini, a donné **le coup d'envoi de l'association Les Talentueuses**, en référence au programme d'accompagnement destiné aux cadres dirigeantes des trois versants de la fonction publique pour les aider à franchir les barrières qui les empêcheraient d'accéder à des postes de direction. L'objectif est d’*enrichir les réflexions sur les actions à mener et renforcer l'égalité professionnelle dans la fonction publique.* Cette année, 100 lauréates pourront bénéficier du programme qui, selon le ministère, a donné lieu au dépôt de 753 dossiers cette année, contre 430 l'année dernière. Une nouvelle promotion marquée par la diversité des profils, qui sont issus de tous les ministères, des trois versants et de 12 régions de France métropolitaine et d'outre-mer – Les **élus chargés du numérique des collectivités locales** ont profité de leur cinquième congrès national, le 16 octobre, pour remettre à la ministre déléguée chargée des collectivités, Dominique Faure, leur nouvelle “motion”. [Un texte fort de 46 propositions à l'intention du gouvernement](#) pour “garantir l'égalité d'accès au numérique”, “accompagner la stratégie numérique responsable face à l'urgence de la transition écologique”, “piloter les services publics numériques avec les collectivités locales” et “prévenir et réduire durablement les risques numériques”.